

PROagri

POUR VOUS AUJOURD'HUI ET DEMAIN

➤ GESTION DE L'ENTREPRISE

Je réalise mon plan d'épandage

Les + / AVANTAGES

- > Je sécurise mes demandes à l'Administration
- > J'optimise l'utilisation de mes effluents

CHAMBRE D'AGRICULTURE DORDOGNE - SEPTEMBRE 2022 - CRÉDIT PHOTO : RÉSEAU CHAMBRES D'AGRICULTURE



Scannez ce QR code avec votre smartphone et accédez à toutes les infos !



#AimeTonAgri



dordogne.chambre-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DORDOGNE



Vous souhaitez

- Déposer un dossier d'installation classée (ICPE)
- Optimiser l'utilisation des effluents d'élevage sur votre exploitation
- Respecter la réglementation liée à l'épandage des matières organiques
- Etre en conformité avec la réglementation



Notre service

- Le calcul de la quantité d'effluents produite par votre troupeau
- La quantité d'effluents épandables sur chacune de vos parcelles
- Un programme prévisionnel d'épandage respectant la réglementation
- Une cartographie de vos parcelles faisant apparaître les surfaces épandables



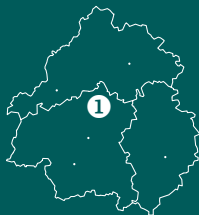
Nous vous remettons

- Les dossiers clé-en-main à remettre à l'Administration
- Un exemplaire à conserver sur votre exploitation
- Un tableau pré-rempli vous permettant d'enregistrer vos pratiques de fertilisation



Votre contact

📞 05 53 45 47 83



Tarifs et conditions de vente sur demande



Ouverture : du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

